

2026

[Prises de vue / tournages à l'Institut français de Tokyo – Règlement]

1. Lieux disponibles

Les prises de vue / tournages sont possibles dans les espaces suivants :

- (1) Le nouveau bâtiment de Fujimoto (y compris le jardin)
- (2) Le bâtiment historique de Sakakura, y compris la tour Sakakura

Si vous souhaitez utiliser la tour Sakakura, merci de préciser les horaires de shooting dans cet espace à l'avance. Nous vous prions de noter que l'Institut français de Tokyo étant un lieu d'enseignement et de travail, la disponibilité des espaces est dépendante des des cours ou événements déjà planifiés.

2. Horaires

- Entre 10h et 18h (du lundi au vendredi, hors jours fériés)
- En cas de dépassement, au-delà de 15 minute, des horaires prévus, une heure supplémentaire sera facturée.
- Tout changements d'horaires doit être communiqué au plus tard 24h00 avant la date du tournage. Le cas échéant la réservation ne pourra être garantie. Une date ultérieure pourra être négociée. Si un accord ne pouvait être trouvé, les frais d'annulation seraient alors appliqués.

3. Réservations :

- Afin de réserver, le client doit télécharger, remplir et signer le formulaire de reservation disponible sur cette page : <https://www.institutfrancais.jp/tokyo/fr/about/tournage/> et l'envoyer à l'adresse suivante : tokyo.location@institutfrancais.jp
- Les réservations par téléphone et par simple envoi de courriel ou de fax ne sont pas acceptées.
- Les réservations sont acceptées jusqu'à 2 jours ouvrés avant la date de shootings/tournage.

• Avertissement

- (1) Nous vous prions de ne pas toucher aux équipements (téléviseurs, ordinateurs, câbles internet, etc.) qui se trouvent dans les salles de classe.
- (2) Pour des raisons de droits d'auteur, nous vous prions de ne pas prendre en photo/vidéo les livres, documents et travaux exposés.
- (3) Nous n'acceptons pas les prises de vue/tournages de mannequins en sous-vêtements et/ou maillots de bain.
- (4) Les activités de cours se poursuivant pendant le tournage/la prise de vue, nous vous prions de limiter au maximum les nuisances sonores. Si celles-ci sont inévitables, un accord préalable précisant leurs lieux et horaires devra être formalisé. .
- (5) La responsabilité de l'IFJ ne pourra en aucune façon être engagée vis-à-vis des personnes participant au tournage/à la prise de vue. Il appartient donc au client de contracter une assurance à cet effet. Cette assurance devra également couvrir tous les dommages corporels, matériels et immatériels qu'ils pourraient causer lors de son activité.
- (6) Les dégâts matériels constatés (détérioration, usure, perte) sont entièrement à la charge du client.
- (7) Rendre les locaux dans leur état d'origine après la location.
- (8) Ne pas laisser des déchets sur le terrain de l'IFJT.

• **Tarifs**

		avec crédits	sans crédits
Photo	2 heure	73,000 yens	143,000 yens
	4 heures	131,000 yens	191,000 yens
	8 heures	196,000 yens	287,000 yens
Vidéo	2 heure	108,000 yens	214,000 yens
	4 heures	197,000 yens	383,000 yens
	8 heures	392,000 yens	575,000 yens
Parking	2 heure	2,300 yens	
	4 heures	3,500 yens	
	8 heures	7,000 yens	

- Le tournage est accepté à partir de 2 heures.
- Frais d'annulation : entre 1 semaine et 48 h avant la date prévue : 50% du prix fixé, 48h avant la date prévue : 100% du prix fixé
- **Frais d'utilisation de l'électricité : 3 800 yens**
- Tarifs toutes taxes incluses
- Loge : Toute location inclut la mise à disposition d'une loge sous forme d'une salle de classe.
- Parking : **La location inclut une place de parking.** Tout besoin supplémentaire sera facturé au tarif ci-contre.
- Frais de dossier : **3 000 yens**

• **Méthode de paiement**

Le client s'engage à régler le montant des frais de location le jour du tournage avant qu'il n'ai débuté. Le paiement sera effectué par carte bancaire(Visa/Mastercard) à l'accueil. A défaut, la prestation ne pourra être assurée.

• **Informations sur les crédits**

Pour les personnes ayant choisi les tarifs avec crédit de l'Institut français de Tokyo, nous vous prions de le mentionner comme suit (pas d'exigence en ce qui concerne la police ou la position) « **Institut français de Tokyo** » Nous vous prions également de nous envoyer toute preuve lors de sa finalisation pour vérification (magazine, page Web, DVD, etc.)

• **Contact**

Institut français de Tokyo

E-mail : tokyo.location@institutfrancais.jp